

Architecture et Accompagnement de Parcours VAE (CP FFP)

Objectifs	Cette formation visant la certification « architecture et accompagnement de parcours VAE » inscrite au RSCH et délivrée à Actions Perspectives et Compétences sous le numéro RS6528 a pour objectif de permettre de conduire et mettre en œuvre un accompagnement VAE dans le respect du cadre légal, des méthodologies d'entretien et des outils spécifiques à ce dispositif.
Durée	32 heures sur 4 journées de formation
L'intervenant(e)	Noémie Périchon
Quelques mots sur notre intervenant(e)	<p>Architecte accompagnatrice de parcours VAE et consultante bilan de compétences certifiée, Noémie Périchon accompagne des candidats et des bénéficiaires depuis plus de 7 années.</p> <p>Après plusieurs années d'expérience en management commerciale et direction commercial, elle s'oriente vers l'accompagnement individuel et collectif en rejoignant les équipe d'api formation .</p> <p>Formatrice en management, commerce, communication, elle anime également la formation Pratique du bilan de compétences et la formation Accompagnement VAE. Passionnée d'ingénierie pédagogique, de e-learning elle développe des parcours et des formations pour Api formation .</p> <p><i>"Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté."</i></p> <p><i>Joseph Templier</i></p>
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none">• Conduire un entretien diagnostic avec un bénéficiaire en présentant les étapes du dispositif VAE et en se référant aux documents et sites ressources actualisées afin d'évaluer la pertinence et la viabilité du projet VAE.• Analyser l'expérience acquise et les objectifs du projet VAE du bénéficiaire en utilisant une grille de faisabilité construite à partir du référentiel de la certification visée de façon à confirmer le choix de certification et identifier les écarts avec les compétences à justifier.• Construire un parcours VAE opérationnel en mobilisant les modalités disponibles (collectives, individuelle, présentiel / distanciel, VAE hybride , etc.) afin de répondre aux besoins du bénéficiaire et à la réglementation en vigueur.• Présenter au bénéficiaire un cadre d'accompagnement en précisant le rôle de chacun dans le but de contractualiser l'accompagnement VAE et favoriser l'engagement.• Accompagner l'explicitation des activités professionnelles du bénéficiaire en utilisant différentes modalités d'analyse du travail (entretien d'explicitation, instruction au sosie etc.) tout en respectant la posture d'accompagnateur

	<p>VAE pour favoriser la formalisation des compétences au regard du référentiel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le bénéficiaire dans la structuration de son dossier en proposant différentes méthodes et outils de production et d'organisation de l'information tout en respectant la posture d'accompagnateur VAE afin de formaliser un dossier de validation conforme aux exigences du certificateur. • Préparer le bénéficiaire au jury VAE en l'informant sur le déroulement et en s'appuyant sur des techniques d'animation (simulation, mise en situation, etc.) pour exprimer les arguments clés de son dossier et convaincre le jury. • Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires de la VAE et les techniques professionnelles en mobilisant les ressources (institutionnelles, publiques etc.) et les outils de veille (ressources numériques, échange avec les pairs etc.) dans le but d'actualiser et d'améliorer en continu sa pratique et sa qualité d'accompagnement.
Public visé et prérequis	<p>La formation architecture et accompagnement de parcours VAE s'adresse aux personnes répondant aux deux prérequis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un diplôme de niveau de qualification 6 dans les domaines des ressources humaines, du coaching, de l'insertion professionnelle, de la formation, du sanitaire et du social Ou • Avoir un diplôme de niveau de qualification 5, avec 3 années d'expérience à minima dans ces mêmes domaines.
Informations et débouchés	<p>Pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres certifications Débouché métier : Architecte accompagnateur VAE</p>
Moyens pédagogiques et méthodes d'accompagnement	<p>Avec en appui des supports pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'outils dédiés à l'accompagnement VAE • Support de formation de Api formation. • Méthodologie • Alternance d'apports théoriques et d'études de cas • Simulations d'entretiens, jeux de rôles • Appropriation des outils et techniques spécifiques à la VAE et aux AAP
Organisation de la prestation	<p style="text-align: center;">Jour 1</p> <p style="text-align: center;">Conduire un entretien diagnostic avec un bénéficiaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte réglementaire de la démarche VAE et son vocabulaire. • Les étapes et les évolutions de la VAE. • Qualité du diagnostic du projet de VAE « Conduire un entretien diagnostic avec un bénéficiaire ». <ul style="list-style-type: none"> ○ Les techniques de communication (écoute active, questionnement, reformulation). ○ Démarche d'analyse de la demande (motivations, projet, parcours professionnel). ○ Identifier et délimiter le périmètre du projet du bénéficiaire, ses attentes et ses besoins. ○ Evaluer la pertinence du projet du bénéficiaire en tenant compte des objectifs et des certifications visées.

- Présenter et expliquer la démarche VAE, ses modalités et les possibilités de financement.
- L'accompagnement VAE : organisation et objectif des étapes, la posture de l'accompagnant, la charte de l'accompagnant.

Analyser le projet et l'expérience du bénéficiaire.

Conformité et qualité de la faisabilité du projet en « analysant l'expérience acquise et les objectifs du projet VAE en mobilisant une grille de faisabilité construite à partir du référentiel de la certification visée, de façon à confirmer le choix de certification et à identifier les écarts avec les compétences à justifier.

- Récolter et analyser les éléments règlementaires de la certification visée par le bénéficiaire (référentiels, dispositif du certificateur, prérequis).
- Réaliser une grille de faisabilité et comprendre l'ensemble des compétences du référentiel.
- Questionner et comparer l'expérience du bénéficiaire avec les compétences de la certification.
- Constater et consigner les écarts et les manques des blocs de compétences et des compétences.
- Amener le candidat à confirmer la faisabilité du projet de certification et proposer d'autres certifications dans le cas où les écarts constatés le demandent.

Jour 2

Construire un parcours VAE opérationnelle répondant aux besoins du bénéficiaire et à la réglementation en vigueur.

Construire un parcours VAE opérationnelle en mobilisant les modalités disponibles « Pertinence du parcours proposé ». Mobiliser des outils et techniques spécifique d'accompagnement VAE (Dossier de preuves et référentiels, réaliser l'entretien de ciblage, mener l'étude de faisabilité et identifier le diplôme). Pratiquer une lecture active des supports pour définir un parcours d'accompagnement.

- Proposer des modalités d'accompagnement adaptées au bénéficiaire (collectives, individuelles, présentiel / distanciel).
- Rechercher et proposer des solutions en matière d'acquisition de compétences (formation, mises en situation, période d'immersion...).
- Demander les contraintes pédagogiques, techniques et budgétaires du bénéficiaire, les comparer avec le projet proposer et les adapter le cas échéant.
- Scénariser un parcours pédagogique complet et réalisable(calendrier, capacités de financement etc.).

Présenter un cadre d'accompagnement en précisant le rôle de chacun.

Présenter au bénéficiaire un cadre d'accompagnement en précisant le rôle de chacun dans le but de contractualiser l'accompagnement VAE et favoriser l'engagement définir « la qualité de la proposition d'accompagnement ».

- Savoir poser clairement le cadre de la prestation d'accompagnement VAE (contrat d'engagement, charte déontologique, posture de l'accompagnateur VAE).
- Identifier et présenter le rôle de l'accompagnateur et du bénéficiaire.
- Mobiliser et utiliser le vocabulaire technique adapté et précis.
- Proposer une planification prévisionnelle comportant un phasage de l'accompagnement VAE cohérent avec les besoins et les contraintes du bénéficiaire.

Jour 3

Accompagner l'explicitation des activités professionnelles tout en respectant la posture d'accompagnateur VAE.

Mobiliser des outils pertinents de qualité d'analyse de travail.

- Découvrir et maîtriser des techniques d'analyse du travail (entretien d'explicitation, instruction au sosie etc.).
- Adapter sa méthodologie d'analyse à son bénéficiaire et à la compétence à formaliser en mobilisant différents types de questions à poser, relançant l'échange etc.
- Estimer si l'activité professionnelle explicitée par le bénéficiaire est suffisante pour illustrer la compétence (méthodologie compétence / référentiel).
- Identifier correctement les manques du parcours professionnel en fonction des compétences visées.
- Comprendre ce qu'est une posture de neutralité et savoir l'adopter.
- Respecter la charte d'accompagnement VAE.

Accompagner le bénéficiaire dans la structuration de son dossier, tout en respectant la posture d'accompagnateur VAE.

Développer une qualité de l'accompagnement au dossier de validation grâce à un accompagnement à l'écriture, à des techniques d'entretien du méthodologue accompagnateur.

- Maîtriser et savoir expliquer les attendus et les règles d'écriture du dossier de validation (par exemple rédiger au présent, à la première personne etc.).
- Savoir valider les éléments de preuves et les exemples apportés par le bénéficiaire.
- Apporter des méthodes et des outils qui vont répondre aux besoins du bénéficiaire (construction de plan détaillé, tableau de concordance etc.). Apporter et adapter des méthodes et des outils de rédaction pour le dossier de validation selon le niveau de son bénéficiaire (méthode d'aide à la rédaction sous forme de carte mentale, d'enregistrement audio ou vidéo etc.).
- S'initier et mettre en pratique la technique de l'entretien d'explicitation.
- Proposer des outils et des techniques de relecture etc.

Jour 4

Préparer le bénéficiaire au jury de VAE.

- Savoir expliquer les modalités de passage devant le jury VAE.
- Proposer au bénéficiaire une préparation au jury adaptée à ses besoins (simulation individuelle ou collective, training, fiche outils etc.).
- Accompagner le bénéficiaire dans la construction de sa présentation orale en l'aidant à déterminer la durée de son intervention, les parties à construire et aborder, identifier les informations à présenter ou non, le conseiller sur les bonnes pratiques etc.).

Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires de la VAE et les techniques professionnelles.

- Identifier et s'approprier les outils et les ressources de veille réglementaire, les techniques et les technologies à utiliser à bon escient :
 - o Newsletters
 - o Sites : ministère du travail, Centre info, France Compétences, les acteurs de la compétence, VAE.gouv ...)
- Identifier et intégrer dans son activité des actions d'amélioration continue de la pratique VAE (développer du réseau professionnel, analyse de pratiques etc .).
- Tenir compte dans son accompagnement VAE des dernières réglementation mise en place sur le dispositif de VAE .
- Mettre en place et mener une veille réglementaire sur les certifications existantes et leurs évolutions (contenus, modalités etc.).

Cycle court animé par des professionnels de l'accompagnement VAE

- Des intervenants expérimentés dans la pratique de l'accompagnement VAE

A l'issue de la formation les stagiaires disposent

- De la possibilité de se voir attribuer le **CP FFP accompagnement VAE** après validation d'un dossier méthodologique proposé au candidat à la certification.
- L'inscription sur le registre des certifiés diffusé par APC
- Le droit d'user de l'obtention de ce certificat national.

Modalité d'organisation

Présentiel

Assistance pédagogique et technique

L'accompagnement et l'assistance sont assurés par la référente pédagogique et administrative de Api formation Bénédicte Voinson, joignable au 40 54 54 34 et par mail à l'adresse suivante benedicte.voinson@api.pf.
Cet accompagnement et cette assistance se font en présentiel dans les horaires d'ouverture de l'organisme de formation du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 16h00, par email ou par téléphone.

Suivis de l'exécution de l'action et de ses résultats

1/ Questionnaires et études de cas :

Durée 1H00, réalisé durant la dernière demi-journée de formation -questions de connaissance et études de cas présentant des situations professionnelles.

	<p>Cette évaluation peut faire l'objet d'aménagement spécifique selon les besoins identifiés lors de l'inscription d'une personne porteuse de handicap.</p> <p><u>2/ La rédaction d'un dossier professionnel :</u></p> <p>La production de ce dossier professionnel de maximum 25 pages requiert l'identification d'une personne volontaire avec qui vous réaliserez de 3 à 6 heures d'entretien.</p> <p>Il n'est pas nécessaire que ce cobaye ait un projet de VAE.</p> <p>Il ne s'agira pas de réaliser un accompagnement VAE mais de pratiquer la lecture active de référentiel, l'entretien d'exploration et l'entretien d'explicitation.</p> <p><u>Cette personne doit avoir une expérience professionnelle de 2 à 3 ans minimum sur un emploi devant correspondre soit à :</u></p> <p>un BTS de l'Education Nationale (Niveau 5) ou l'un de ces 3 diplômes : DEAP, DEAS, DEME (niveau 4).</p> <p>L'expérience et/ou la formation de votre cobaye peut être supérieure aux diplômes précités.</p> <p>Exemples : un cobaye avec une licence pro commerce pourra être cobaye pour un BTS MCO. Un cobaye avec le DE EJE, pourra être cobaye pour le DEAP.</p> <p><u>Ces critères de diplômes sont une exigence, aucune dérogation n'est envisageable, les grilles des jurés étant calibrées selon ces critères.</u></p> <p>Les candidats réalisant déjà des accompagnements VAE pourront cependant utiliser un candidat suivi pour autant que les diplômes correspondent aux critères ci-dessus.</p> <p>Le dossier professionnel est évalué par un jury de professionnels.</p> <p>Le CP FFP est délivré si la note finale est supérieure ou égale à 12/20.</p> <p>Les candidats reçus à la certification obtiennent</p> <ul style="list-style-type: none"> • La délivrance du CP FFP Accompagnement VAE • Le droit d'user de l'obtention de ce certificat national.
Personnes en situation de handicap	<p>La formation visant la Certification architecture et accompagnement de parcours VAE est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la prestation dispensée. Le référent handicap de Api formation est Madame Bénédicte Voinson, joignable au 40 54 54 34 si Api formation ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du(de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) vers un organisme partenaire du réseau de Api formation.</p>
Modalités et délais d'accès	<p>Toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation.</p> <p>Le devis est transmis sous format électronique par email.</p> <p>La prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.</p>
Tarif	265 000 XPF.